



Relevé de conclusions

Conseil de quartier de
Sainte-Pezenne

Mardi 27 mars 201 – 20h00 - 22h30

Salle des fêtes de Sainte-Pezenne.

Co-Président élu : Elmano MARTINS.

Co-Présidente habitante : Christine ARMAND

Elus municipaux : Florent SIMMONET

Agents municipaux : Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur de la participation citoyenne ;
Amanda CLOT, service Cimetières et Crématorium.

Membres : André BEAUDOIN ; Olivier AUBINEAU ; Ophélie GOUY ; Benoit FACQUIER ; Janine GACHIGNARD ; Paul GUILBERTEAU ; Maryse LEMAITRE ; Jean-Michel MAGRET ; Patrick MARTIN ; Sylviane PLANCHOT ; Hervé POUVREAU ; Jezabel POUVREAU ; Jean VIGNET.

Excusés : Nicole BOUJU ; Yannick PRUNIER ; Véronique DUQUEROY ; Anne-Lydie HOLTZ et Dominique SIX (Adjoints au Maire).

Public : 7 personnes

Ordre du jour

Introduction par Monsieur Elmano MARTINS :.....	2
Programme de végétalisation des cimetières.....	2
Retour sur les travaux des commissions.....	4
Commissions Cadre de vie – Groupe de travail « Rue de la Routière » Partie Sud.....	4
Secteur Coquelone.....	5
Rue de Coquelone.....	5
Retour du groupe de travail sur la communication.....	6
Retour sur les travaux de la commission Patrimoine.....	6
Autour de la Fontaine des morts.....	6
Aménagement de la parcelle A154.....	8
Ancien port de Coquelone.....	9
Questions diverses.....	10

Introduction par Monsieur Elmano MARTINS :

Monsieur Elmano Martins salue l'assemblée avant d'excuser les personnes n'ayant pu se libérer sur cette nouvelle date de réunion du conseil de quartier, initialement prévue le 28 février et reportée à cause des intempéries climatiques (épisode neigeux sur Niort).

Le co-président fait part de la communication de Madame Gaëlle Intes, siégeant au conseil de quartier en tant que Présidente et représentante du Comité d'Animation Pexinois qui, pour des raisons de disponibilité, ne peut plus s'investir dans le Conseil de quartier. C'est Monsieur André Beaudoin qui représentera officiellement le CAP au sein du Conseil de quartier à compter de ce jour.

Le co-président salue enfin l'ensemble des sollicitations et de projets qui ont été proposés en bureau du Conseil de quartier par les membres des commissions et présente l'ordre du jour.

Programme de végétalisation des cimetières

Par Amanda CLOT, Responsable du service Cimetières et crématorium

Madame CLOT expose le cadre légal de l'entretien des cimetières et l'utilisation d'une dérogation qui permet l'usage de certains produits phytosanitaires. La collectivité anticipe la fin de cette dérogation et met en œuvre ce programme de végétalisation afin de faciliter à terme l'entretien des cimetières par ses agents.

L'enherbement, comme chez les particuliers, se fait plutôt au mois d'octobre et il se peut qu'il soit la première année à l'origine de désagréments (terre, sols salissant si pluie) autour des fêtes de la Toussaint par exemple. Ces désagréments ne devraient plus exister les années suivantes.

La ville de Niort entretient 11 cimetières qui représentent 17 hectares, 4 ½ sont déjà enherbés. 8 agents de cimetières – fossoyeurs sont chargés de leur entretien tout au long de l'année.

Echéancier du schéma de végétalisation 2017-2020

- ▶ **2017:** Cimetière de Buhors + Cimetière de Saint-Liguaire + tests de végétalisation en intertombes
- ▶ **2018:** Cimetière de la Broche (partie nouvelle) + Cimetière de Souché + Cimetière de Sainte-Pezenne
- ▶ **2019:** Cimetière de la Broche (partie ancienne) + Cimetière Ancien + Cimetière de la Grand-Croix
- ▶ **2020:** Cimetière des Sablières

Madame CLOT fait un point particulier sur la situation du cimetière de Sainte-Pezenne, dont une partie en son centre est privée. Une acquisition est en cours pour permettre son entretien par la ville.

En termes d'actualité, certains actes de vandalisme ont été à déplorer dans le cimetière. Madame CLOT rappelle que la ville n'est pas assurée pour ces concessions et que c'est aux concessionnaires, aux familles en somme de s'assurer contre ces exactions. Il n'est pas possible de fermer les portes des cimetières niortais matin et soir, et les systèmes de fermeture automatisés ne garantissent pas non plus contre le vandalisme.

Enfin Madame CLOT précise que si la ville n'accorde plus de concessions pour le cimetière ancien de Sainte-Pezenne, des concessions pour les urnes funéraires sont toujours disponibles à l'octroi.

Monsieur Elmano MARTINS remercie Madame Amanda CLOT pour sa présentation et sa disponibilité.



Exemple de végétalisation, Cimetière Cadet 2017

Secteur Coquelone

Le service Proximité et Relations aux Citoyens fait état des informations sur l'avancement de l'acquisition foncière et le projet de jonction du Chemin des pêcheurs et du Chemin de Coquelone. Monsieur Florent SIMMONET, apporte des précisions sur le projet d'aménagement de cette jonction en expliquant que celui-ci est toujours en débat sur le contenu de l'aménagement et les modalités de jonction et de passage piétons sur la rue du Moulin d'Âne.

Rue de Coquelone

Monsieur Benoit FACQUIER, référent de la commission cadre de vie, propose une demande d'étude pour une mise en circulation apaisée de l'ensemble de la rue, avec un panneau à 20 km/h et début de la rue, un marquage au sol et/ou des bandes de ralentissement à partir de la jonction avec le chemin des pêcheurs. Des conseillers font remarquer que des aménagements de types « urbains » dénatureraient le caractère rural du site. Le service proximité et relations au citoyens confirme que ce type d'aménagement est plutôt réservé aux aires urbaines (type zone de rencontre où se croisent vélo, piétons et voitures).

Les conseillers conviennent qu'il serait néanmoins pertinent de signaler le caractère partagé de cette zone, afin d'attirer l'attention des usagers sur son usage familial et touristique. Le service va faire le lien pour savoir si ce type de signalisation existe ou peut être envisagée, le cas échéant.



[Retour du groupe de travail sur la communication.](#)

Le groupe de travail a recensé les outils de communication à disposition des associations pexinoises et du Conseil de quartier, ainsi que le nombre d'associations désireuses de communiquer sur le quartier.

Il semble aux membres de ce groupe de travail qu'il manque un ou des emplacements physiques pour la communication associative et institutionnelle, le groupe demande s'il est bienvenu qu'il travaille dans cette direction. La collectivité souhaite-t-elle et peut-elle développer ce genre d'outils ? Les élus présents rappellent les différents outils de communication à disposition de tous (Affichage public, magazine et site Internet Vivre A Niort, relais sur réseaux sociaux) et évoquent une éventuelle marge de manœuvre à l'occasion du renouvellement d'un marché dans les années à venir concernant le mobilier urbain pour disposer d'un mobilier qui permette le relais d'information. Mais ils soulèvent la problématique de gestion d'une communication des associations, très nombreuses à Niort, sur ce type de support. Dans le public est proposée l'idée d'une newsletter partagée au niveau du quartier. Prise en charge par le CAP, elle se ferait le relais des informations plus spécifiques à la vie du quartier. Le public rappelle aussi qu'il est possible de s'appuyer sur le fonctionnement du CSC qui est un très bon relais de la vie du quartier et qui voit passer de nombreuses associations ou de personnes différentes.

Les conseillers intéressés par la question de la communication du Conseil de quartier et des associations souhaitent savoir s'il est possible de rencontrer des élus et des techniciens en charge de cette question pour connaître leur marge de manœuvre et préciser la place de l'actualité dans les quartiers dans la communication de la ville. Le service Proximité et relations aux Citoyens se fera le relais de cette demande.

[Retour sur les travaux de la commission Patrimoine](#)

La commission a identifié quelques dossiers à mettre en avant et sur lesquels sollicités l'avis des services et l'arbitrage des élus si le conseil de quartier en est d'accord :

[Autour de la Fontaine des morts](#)

Demander la reprise des grilles et du panneau « eau non potable » et la pose d'un nouveau visuel adhésif sur le panneau d'information qui fait état de l'histoire des lieux.

Végétalisation du talus autour de la fontaine, en privilégiant un fleurissement de printemps de fleurs rurales et mellifères et de bulbes d'été ?

Le conseil de quartier confirme son intérêt pour cette demande.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec les services pour obtenir des informations sur la faisabilité et éventuellement un chiffrage de l'opération.



La fontaine des morts

Aménagement de la parcelle A154

Au-dessus de la Fontaine des morts, la parcelle A154 est propriété de la collectivité, est-il envisageable d'y créer un petit square d'étape pour les balades sur les chemins, avec deux bancs, un peu d'entretien paysager, une barrière dans la continuité de celle de la fontaine, la reprise du mur en pierres sèches d'une hauteur assez basse pour que les lieux soit visibles depuis le chemin.

Le public fait remarquer que ce même chemin a été réalisé sur proposition du conseil de quartier et que cette réalisation serait un plus dans cet espace. Monsieur Elmano MARTINS trouve le projet intéressant mais met en garde les conseillers sur le coût de sa réalisation et de la difficulté son entretien du fait de la pente du terrain.

Le conseil de quartier confirme son intérêt pour cette demande.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec les services pour obtenir des informations sur la faisabilité et dans un second temps un chiffrage de l'opération.



L'emplacement de la parcelle A154, le mur qui la longe et une vue prise du bas de la parcelle

Ancien port de Coquelone

De gros blocs de pierre créaient une plateforme qui permettait un espace d'embarquement pour les barques et canoés ainsi que de s'approcher de la rivière pour les enfants. Est-il possible d'étudier la remise en état de cette plateforme quand le temps le permettra ?

Le conseil de quartier confirme son intérêt pour cette demande.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec les services pour obtenir des informations sur la faisabilité et éventuellement un chiffrage de l'opération.



Le « port » de Coquelone, base de lancement par le passé pour les petites embarcations. Les pierres sont pour le moment toujours dans la rivière.

Questions diverses

Rue de la Routière – Partie Nord, où en est la Déclaration d’Utilité Publique et la mise en œuvre de l’acquisition foncière ?

Le processus de demande de Déclaration d’Utilité Publique a été lancé, c’est une démarche qui est traitée avec attention et précaution par la collectivité. C’est un levier lourd à activer y compris en termes de sens et la collectivité a cherché au préalable tous les moyens de concertation et de négociation avec les nombreux propriétaires concernés ce qui explique la durée du processus.

Rue du Moulin d’Âne, quels résultats constatés par les radars pédagogiques ?

Les données brutes sont présentées par le service Proximité et Relation aux Citoyens.

Les élus expliquent que l’on peut constater que la réouverture de la route de Coulonges a fait baisser d’un tiers la fréquentation de la rue du Moulin d’Âne aux heures de pointe du matin et du soir. Cette rue connaît une fréquentation de 200 véhicules par heure sur ces mêmes heures de pointe, ce qui n’est pas considéré comme exubérant pour une rue de ce type de calibre sur Niort par les services techniques. La vitesse moyenne de 85% des véhicules est en dessous des 45km/heure. Des pointes de vitesse ont été relevées à plus de 80km/heure, le plus souvent la nuit, ces comportements sont marginaux et signalés aux autorités. Les problèmes de klaxons intempestifs semblent avoir été réglés par la Police Municipale (pas de nouveaux signalements des riverains à ce jour).

Rue de Grange, peut-on annoncer une date de finalisation des travaux ?

Monsieur Dominique SIX en charge de la Voirie notamment avait annoncé au dernier conseil de quartier ne pas pouvoir engager la collectivité financièrement sur plus de travaux dans ce secteur. Le service Proximité et Relations aux Citoyens fera le lien avec les élus et les services sur ce dossier.

Travaux de l’école Jacques Prévert, pourrait-il y avoir une présentation en Conseil de quartier ?

Le service Proximité et Relations aux Citoyens va faire la demande auprès de la Direction du Patrimoine et des Moyens sur ce sujet pour le prochain Conseil de quartier.

L’arrêt de bus « Gymnase » a été déplacé temporairement en face du lycée, le provisoire va-t-il durer ?

Réponse des services de la CAN : il est prévu de maintenir l’arrêt dans sa position actuelle. Pour information, il a été déplacé pour des raisons de sécurité à la suite de retours d’usagers et de parents d’élèves. A ce jour, les services n’ont plus enregistré de remarques, c’est pourquoi, ils envisagent de réaliser des travaux (2018 ou 2019) afin de le rendre définitif et accessible.

Les arrêts de bus de l’avenue de Nantes auront-ils bientôt des abris ?

Réponse des services de la CAN : Les arrêts de bus de l’avenue de Nantes n’ont pas encore été aménagés et mis en accessibilité. Ils le seront dans le cadre de la programmation pluriannuelle de la Communauté d’Agglomération du Niortais. A ce jour, ces arrêts non pas encore étaient programmés car non prioritaires au sens de la loi. Dans le cadre de ces travaux, ces arrêts pourront être amenés à être légèrement modifiés et la mise en place d’un abri pour ceux non équipés pourra être étudiée.

o Arrêt Nantes : pas d’abri à ce jour

o Arrêt Verrerie : abri existant

o Arrêt St-Hubert : abri existant

o Arrêt Recouvrance : pas d’abri à ce jour.